

3103889
11B1111
24.6.2011

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST AGENCE DE GRETZ ARMAINVILLIERS, BP 29 34 RUE DE PARIS 77220 GRETZ ARMAINVILLIERS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000,00 €.

Madame Maryline AFONSO, représentant de la société A M J CLIM S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 9 RUE DU MESNIL 77610 CHATRES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
AFONSO Maryline	50	1 000 €
AFONSO Joaquim	50	1 000 €
Total : 100		Total : 2 000,00 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30087 33858 00020226201 02

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

La présente attestation est établie en double exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 01 juin 2011

Le déposant
"lu et approuvé" + signature

La banque
signatures habilitées + cachet de la banque

JST14

